

Contexte

La législation et les règlements qui guident la gouvernance de la Ville de Winnipeg ont été établis à la suite du dernier examen complet du système de gouvernance de la Ville en 1997. Le cabinet MNP a été engagé pour mener un examen de la structure de gouvernance, des règlements et des processus de la Ville afin d'examiner les façons dont le modèle actuel est efficace et comment il peut être amélioré pour permettre une gouvernance responsable et redevable.

Participation

La participation publique visait à comprendre les expériences et les opinions des résidents sur les structures et les processus de gouvernance de la Ville de Winnipeg, ainsi que les priorités d'amélioration. Les résidents ont été invités à donner leur avis par le biais d'un sondage en ligne (participation autosélectionnée), d'un outil de génération d'idées et de commentaires et d'événements publics en ligne. Les événements publics se sont déroulés virtuellement en raison de la COVID-19 et des ordonnances provinciales de santé publique.

Les organismes intervenants ont également été invités à fournir des commentaires par le biais de groupes de discussion et de soumissions écrites. Les détails sur les possibilités de participation sont présentés dans le tableau 1.

Tableau 1 : Possibilités de participation pour le public et les parties prenantes

Date	Activity	Details
Du 11 janvier au 19 février 2021	Page Web	3150 visiteurs
Du 11 janvier au 19 février 2021	Sondage en ligne (participation autosélectionnée)	907 répondants (904 anglais, 3 français)
Du 11 janvier au 19 février 2021	Outil « Idées »	55 messages
Du 11 janvier au 19 février 2021	Soumission écrite	8 soumissions
28 janvier, 1 ^{er} , 3 et 9 février 2021	Événement public virtuel n° 1	10 participants
1 ^{er} février 2021	Événement public virtuel n° 2	10 participants
3 février 2021	Événement public virtuel n° 3	7 participants
9 février 2021	Événement public virtuel n°4	9 participants
27, 29 janvier, 1 ^{er} , 2, 3, 4 février 2021	Groupes de discussion des parties	29 participants de 21 organismes.

La Ville a également confié à Probe Research la réalisation d'un sondage indépendant auprès d'un échantillon aléatoire et représentatif de 600 adultes résidant à Winnipeg. Les principales conclusions du sondage de Probe sont incorporées à des fins de comparaison dans le présent rapport sommaire et le rapport complet de Probe figure à l'annexe C.

Promotion

Les possibilités de participation publique ont été promues à l'aide des méthodes suivantes :

- Site Web de la Ville de Winnipeg – lancé le 11 janvier 2021
- Communiqué de presse – 11 janvier 2021
- Messages Facebook auprès de plus de 30 000 abonnés – du 11 janvier au 18 février 2021
- Messages Twitter auprès de plus de 100 000 abonnés – du 11 janvier au 18 février 2021
- Courriel à 81 parties prenantes de la gouvernance identifiées – du 18 au 20 janvier et le 25 janvier 2021.
- Annonces dans les journaux Harold, Lance, Sou'Wester, Metro, Times et La Liberté – 20 et 27 janvier 2021.
- Bulletin d'information de la Ville de Winnipeg sur la participation publique à plus de 2 700 destinataires – 15 et 28 janvier et 11 février 2021.

EXAMEN DE LA GOUVERNANCE DE LA VILLE DE WINNIPEG



Résumé de la participation publique

Juin 2021

	prenantes (7)	
Du 10 au 26 mars 2021	Sondage statistique	600 répondants

Qui nous a parlé

Plus de 3 150 visiteurs uniques ont consulté la page Web du projet. 907 personnes ont répondu au sondage en ligne et il y a eu 55 messages dans l'outil « Idées ». Au total, 36 personnes ont participé aux événements publics virtuels et 21 organismes ont participé à un groupe de discussion virtuel.

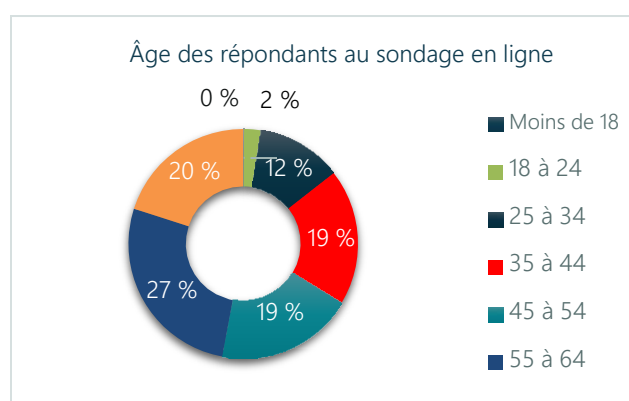
Répondants au sondage en ligne

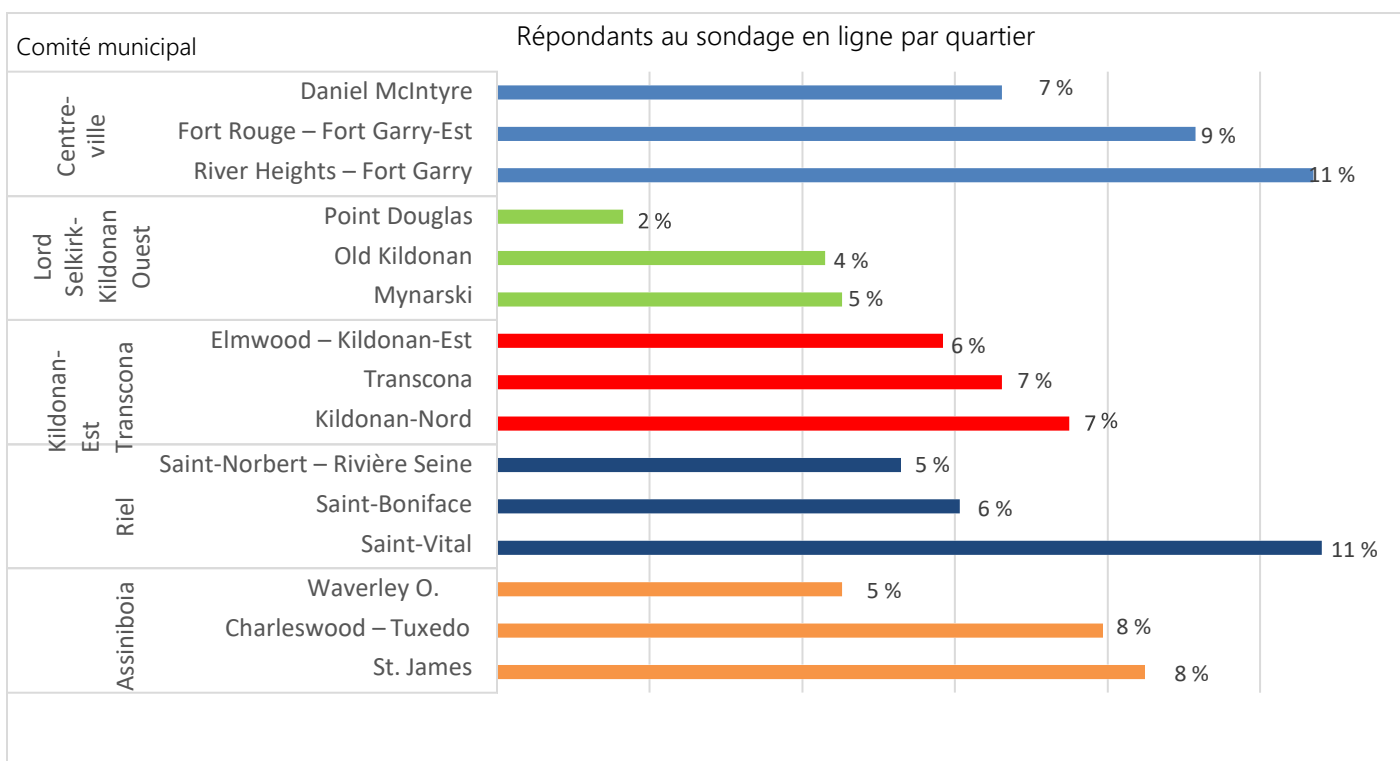
Les répondants au sondage en ligne étaient autosélectionnés et ne constituaient pas un échantillon représentatif.

- 43 % de femmes, 51 % d'hommes; 6 % préféraient ne pas divulguer, étaient non binaires ou se décrivaient autrement.
- 38 % des répondants au sondage en ligne étaient âgés de 35 à 54 ans, comparativement à 27 % à Winnipeg.
- Les résidents de moins de 34 ans sont sous-représentés dans les données du sondage en ligne; les résidents de 35 ans et plus sont surreprésentés.
- Les ménages dont le revenu est inférieur à 40 000 dollars sont sous-représentés dans les données du sondage en ligne.
- Les résidents de Point Douglas et de Old Kildonan sont sous-représentés; Fort Rouge – Fort Garry-Est, River Heights – Fort Garry et Saint-Vital sont surreprésentés dans les réponses au sondage en ligne.

Participants aux groupes de discussion

Les participants aux groupes de discussion des parties prenantes représentaient des associations de résidents, des groupes environnementaux, des associations de sentiers, des groupes récréatifs, des groupes communautaires, des populations vulnérables, des entreprises, des associations industrielles, des organismes de développement économique et des organismes de planification et de développement. (Voir la liste complète à l'annexe E.)





Principales conclusions

Chaque section présente les résultats du sondage en ligne et les thèmes connexes issus des contributions reçues lors d'événements publics virtuels, de groupes de discussion, de soumissions écrites et de l'outil « Idées ». Les principales conclusions du sondage statistique sont incluses à des fins de comparaison. Il convient de noter que les questions et les échelles d'évaluation utilisées dans les deux sondages n'étaient pas identiques. Un tableau récapitulatif des thèmes clés de ce que nous avons entendu et de la façon dont ils ont été pris en compte dans l'élaboration des recommandations du cabinet MNP pour l'amélioration des structures et processus de gouvernance de la Ville est inclus dans chaque section.

Les résultats détaillés et des informations supplémentaires sont inclus dans les annexes.

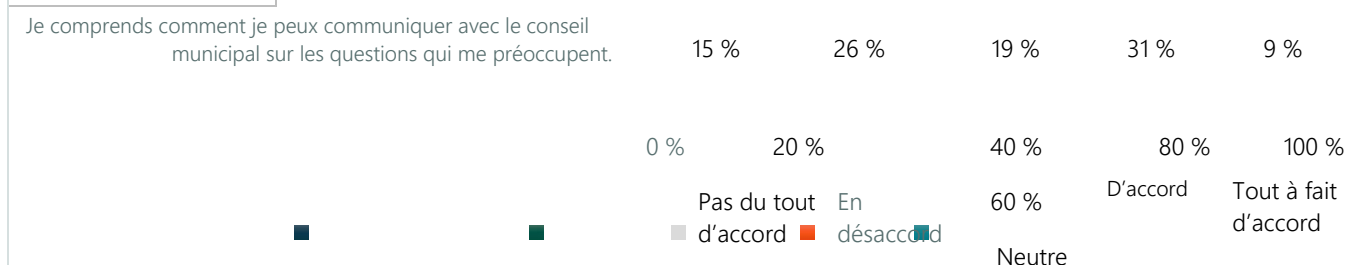
Participation au processus de prise de décision du conseil municipal

Réunions du conseil municipal et des comités/audiences/appels

Quarante pour cent des répondants au sondage sont d'accord ou tout à fait d'accord pour dire qu'ils comprennent comment communiquer avec le conseil municipal sur les questions qui les préoccupent. Les commentaires des groupes de discussion indiquent que les représentants des entreprises et de certains organismes communautaires qui soumettent régulièrement des propositions au conseil municipal et aux comités comprennent les processus de la Ville et la façon dont ils peuvent participer au processus décisionnel. Ces processus peuvent être plus difficiles à comprendre pour les autres organismes et les résidents moyens. Certains organismes communautaires et répondants au sondage ont indiqué qu'ils passaient beaucoup de temps à consulter les ordres du jour de la Ville pour déterminer quand et où présenter des propositions sur des sujets d'intérêt. Un groupe de résidents a suggéré qu'un mécanisme soit mis en place pour avertir les parties prenantes des questions pertinentes soumises aux organes du conseil municipal.

On a demandé aux participants au sondage statistique dans quelle mesure ils comprenaient le système de gouvernance de la Ville de Winnipeg. Quarante-vingt-un pour cent ont indiqué qu'ils avaient au moins une certaine compréhension (vingt-six pour cent avaient une certaine compréhension, cinquante-cinq pour cent avaient un certain degré de compréhension).

Résultats du sondage en ligne



Les commentaires provenant du sondage en ligne, des contributions des groupes de discussion et des soumissions écrites ont mis en évidence les obstacles à la participation aux processus décisionnels du conseil municipal, notamment la notification adéquate et les renseignements disponibles, le temps et la durée des processus, les difficultés de stationnement et la disponibilité de moyens de transport accessibles. Des préoccupations ont été exprimées quant à la durée de l'attente que les délégations peuvent avoir à subir avant de faire leur présentation lors d'une réunion ou d'une audience publique, étant donné que des heures précises ne sont pas fournies. Les participants ont indiqué que les réunions et les audiences virtuelles avaient quelque peu réduit les obstacles liés au temps d'attente. La préoccupation la plus courante parmi les organismes communautaires et une préoccupation fréquente soulevée dans le sondage en ligne est le manque de temps pour se préparer entre le moment où les ordres du jour des réunions sont publiés et la date de la réunion (quatre jours ouvrables). Les préparatifs comprennent la recherche de renseignements et de données, les discussions avec les membres au sujet de la question, l'analyse de l'information et la préparation des soumissions. Des préoccupations similaires ont été notées en ce qui concerne les délais de notification des appels (14 jours), qui peuvent inclure les week-ends et les jours fériés.

Le moment choisi par les délégations au début de l'ordre du jour des réunions a également été soulevé comme une préoccupation, en particulier lorsque de nouveaux renseignements sont présentés dans des rapports verbaux (non inclus dans les ordres du jour publiés) lors de la réunion. Lorsque des rapports verbaux sont présentés par la fonction publique, les délégations ne disposent pas de ces renseignements lorsqu'elles préparent leurs présentations, et elles n'ont pas non plus la possibilité d'y réagir au cours de la réunion.

Les participants ont indiqué que la Ville semble être plus consciente de la nécessité de faire participer les résidents au

processus décisionnel, mais qu'il y a encore beaucoup de progrès à faire. Certains participants au sondage et certains groupes représentant des populations vulnérables aimeraient que la Ville déploie des efforts plus proactifs pour rechercher et permettre des opinions diverses sur toutes les décisions à prendre par le conseil municipal et ses comités.

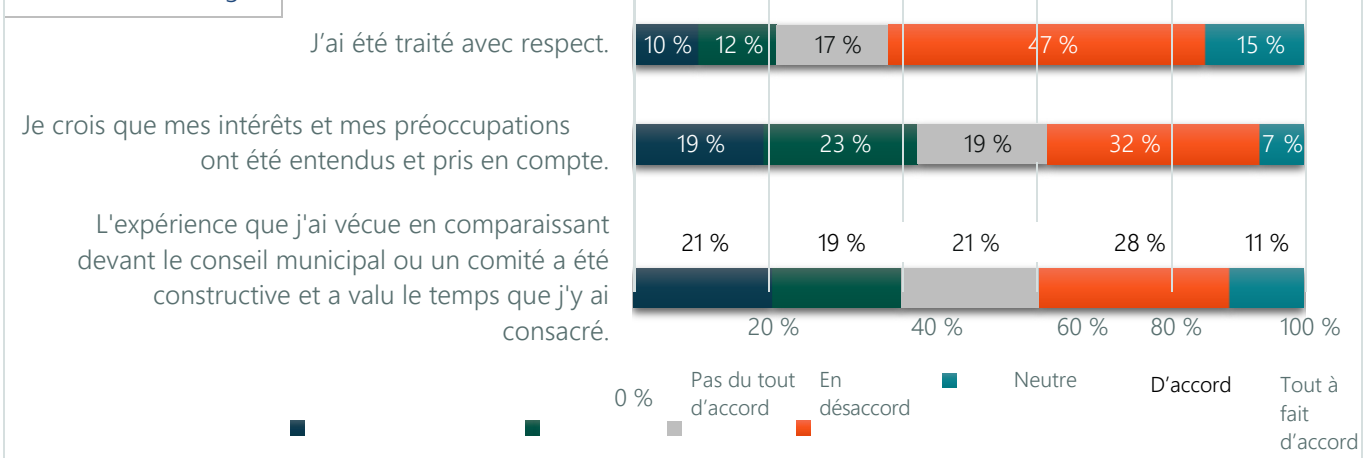
Seize pour cent des répondants au sondage statistique estiment que la Ville fait un excellent ou un bon travail pour s'assurer que tous les citoyens ont une chance raisonnable de participer aux décisions prises par le conseil municipal.

Les expériences des personnes et des groupes qui se sont exprimés sur une question lors d'une réunion du conseil municipal ou d'un comité ou lors d'une audience publique ou d'un appel étaient mitigées. Les représentants d'organismes commerciaux et de certains organismes communautaires qui comparaissent régulièrement et qui connaissent bien les processus étaient plus susceptibles de déclarer se sentir respectés lors des interactions avec le conseil municipal et ses comités. Ils sont également plus susceptibles de penser que leur contribution est prise en considération. De nombreux représentants de groupes de résidents et d'autres organismes communautaires, ainsi que certains répondants au sondage, ont qualifié l'expérience de condescendante ou méprisante, et ont donné des exemples de membres du conseil municipal ne prêtant pas attention. Un thème majeur parmi les répondants au sondage et les parties prenantes communautaires est que l'opinion des résidents n'est pas considérée avec le même poids que celle de l'industrie et des promoteurs immobiliers. Les répondants au sondage en ligne et les groupes communautaires ont également l'impression que des décisions ont été prises (de manière informelle) bien avant que les résidents ne soumettent leurs propositions, de sorte que le temps qu'ils ont consacré à la préparation des propositions n'a que peu de valeur. Cette perception concerne également les possibilités d'influencer l'élaboration du budget.

Un très petit nombre de répondants au sondage statistique avaient assisté à une réunion du conseil municipal ou d'un comité (n=9). Parmi ces répondants, quatre ont estimé que l'expérience valait la peine d'être vécue, et deux ont estimé que les décideurs souhaitaient entendre leurs points de vue.

196 répondants au sondage en ligne (22 %) avaient déjà comparu devant le conseil municipal ou l'un de ses comités. Ces répondants devaient répondre aux questions suivantes concernant leur expérience.

Résultats du sondage



Participation publique

Les participants aux groupes de discussion ont formulé des commentaires positifs sur le Bureau de la participation publique et le nouveau site Web Participation publique à Winnipeg. Les commentaires du sondage et d'autres commentaires indiquent que les pratiques en matière de participation publique se sont généralement améliorées au cours des dernières années, mais on peut faire mieux.

Une préoccupation majeure soulevée par de nombreux intervenants est que la Ville ne semble pas utiliser les commentaires recueillis dans le cadre des processus de participation. Pour boucler la boucle, certains groupes de parties prenantes ont suggéré que les rapports de l'administration et les décisions du conseil municipal devraient indiquer comment les commentaires du public ont été pris en compte dans les recommandations.

Les groupes communautaires ont fait remarquer qu'un préavis ou des périodes de participation plus longues leur donneraient également le temps de faire participer leurs membres et de fournir une rétroaction collective. Un groupe représentant plusieurs organismes de quartier a suggéré qu'avec des ressources adéquates de la part de la Ville, ils pourraient consulter leurs membres directement au nom de la Ville.

Certains organismes communautaires et industriels ont proposé que les organismes de parties prenantes jouent un rôle plus important et plus collaboratif dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes, des budgets et des politiques de la Ville, notamment en siégeant à des comités consultatifs d'experts.

Plusieurs groupes ont fait remarquer que les pratiques actuelles ne permettent pas de faire participer les groupes marginalisés, qui sont souvent les plus touchés par les initiatives et les décisions. Ils ont suggéré que les processus de participation publique devraient « suréchantillonner » les personnes les plus touchées, que ce soit par zone géographique ou par certaines données démographiques. En outre, ils aimeraient voir davantage de caractéristiques proactives pour permettre l'accessibilité et l'inclusion, y compris l'interprétation, le transport, l'accès aux ordinateurs, l'explication des renseignements de base, etc.

Renseignements pour soutenir la participation des résidents aux processus du conseil municipal et à la participation publique

Renseignements sur la participation publique

Près de quarante-cinq pour cent des répondants à l'enquête ne sont pas d'accord avec le fait que les renseignements de base offerts dans le cadre de la participation publique aident les intervenants à participer efficacement. Il a été souligné que les renseignements budgétaires n'étaient pas bien compris par les résidents. Les commentaires provenant des groupes de discussion, des soumissions écrites et du sondage ont insisté pour que les documents soient rédigés en langage clair, dans des formats accessibles et disponibles à l'avance. Certains participants ont suggéré qu'il fallait plus de temps pour comprendre des documents complexes avant de fournir des commentaires, avec dans certains cas un atelier pour présenter les renseignements dans un premier temps, suivi d'occasions de fournir des commentaires quelques semaines plus tard.

Résultats du sondage

Les renseignements généraux offerts m'aident à participer efficacement aux initiatives de participation publique de la Ville de Winnipeg.	15 %	29 %	29 %	22 %	4 %
	Pas du tout d'accord	En désaccord	Neutre	D'accord	Tout à fait d'accord

Renseignements concernant les processus du conseil municipal

Les participants sont peu d'accord pour dire que les renseignements sur les questions examinées par le conseil municipal sont faciles à trouver (13 %), utiles et faciles à comprendre (15 %). Les systèmes, y compris le système d'aide à la décision et le portail de données ouvertes, ont été jugés compliqués et difficiles à naviguer. Plusieurs groupes ont également fait remarquer que les renseignements étaient trop techniques et ont suggéré que des résumés en langage clair des règlements et des rapports seraient utiles. Certains participants ont indiqué que la disponibilité des renseignements sur le portail de données ouvertes de la Ville s'est améliorée sous l'administration actuelle; d'autres estiment que toutes les données devraient être ouvertes au public par défaut.

Les résultats du sondage statistique sont similaires : 16 % des participants indiquent que la Ville fait un bon travail pour s'assurer qu'il est facile de trouver des renseignements sur les questions examinées par le conseil municipal et 17 % indiquent que les renseignements sont faciles à comprendre.

EXAMEN DE LA GOUVERNANCE DE LA VILLE DE WINNIPEG

Résumé de la participation publique

Juin 2021

Résultats du sondage

Les renseignements sur les questions qui sont examinées par le conseil municipal ou un comité sont utiles et faciles à comprendre.

Les renseignements sur les questions qui sont examinées par le conseil municipal ou un comité sont utiles et faciles à comprendre.

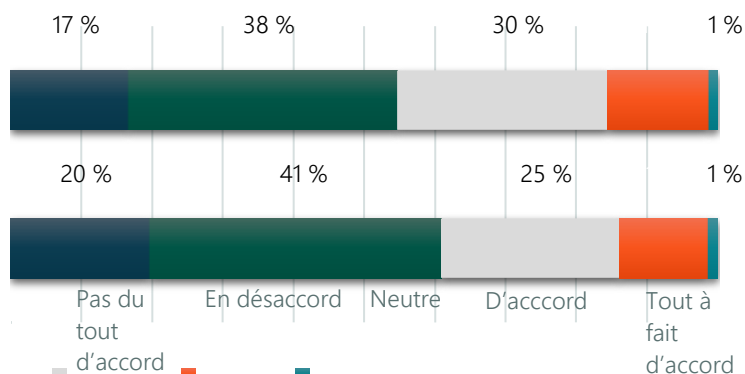


Tableau 2 – Thèmes clés de la participation publique concernant la participation au processus décisionnel du conseil municipal

Ce que nous avons entendu	Comment cela a été pris en compte dans les recommandations
Le public ne dispose pas du temps et des renseignements nécessaires pour participer efficacement au processus décisionnel du conseil municipal. - Quatre jours entre les ordres du jour publiés et les réunions ne sont pas suffisants. - De nouveaux renseignements sont souvent présentés dans des rapports verbaux, dont le public n'a pas connaissance et qu'il n'a pas la possibilité de discuter dans ses soumissions. - Les renseignements sur le site Web de la Ville ne sont pas faciles à trouver ou à comprendre. - Les problèmes liés à la notification préalable et à l'information disponible s'appliquent également à la participation publique.	Les recommandations comprennent : - Accroître l'accessibilité du public à l'information sur les réunions du conseil municipal, y compris les possibilités de simplifier l'information et de fournir un préavis aussi long que possible. - Publier les priorités du conseil municipal dans un plan stratégique. Cela permettra aux parties prenantes intéressées de connaître à l'avance les questions que le conseil municipal prévoit d'aborder au cours d'une année.
La contribution du public (individuelle et représentative) n'est pas prise en compte dans le processus décisionnel du conseil municipal.	Les recommandations comprennent : - Modifier l'ordre du jour en plaçant la participation des délégations après le rapport de l'administration sur un point donné afin que la contribution du public soit liée de manière plus significative au sujet. - Veiller à ce que les résultats de la participation du public sur une question soumise au conseil municipal soient facilement accessibles à ce dernier, notamment en officialisant l'obligation

	de joindre les résultats des processus de participation à l'ordre du jour des comités et des conseils.
La participation publique serait améliorée par une plus grande participation des groupes marginalisés et des résidents les plus touchés par une décision.	<i>Les recommandations ci-dessus concernant l'information et le préavis s'appliquent également aux processus de participation du public.</i> Les recommandations comprennent : • Concevoir des protocoles pour accroître l'accessibilité des processus de prise de décision du conseil municipal et de participation du public afin de permettre une diversité de points de vue, y compris celui des résidents marginalisés et les plus touchés.

Surveillance de la Ville par le conseil municipal et performance

Planification stratégique et performance

Seulement 11 % des répondants au sondage en ligne sont d'accord pour dire que la Ville assure une surveillance efficace de ses performances. Treize pour cent sont d'accord pour dire que le conseil municipal est efficace pour s'assurer que la Ville utilise les ressources telles qu'elles ont été approuvées dans le budget.

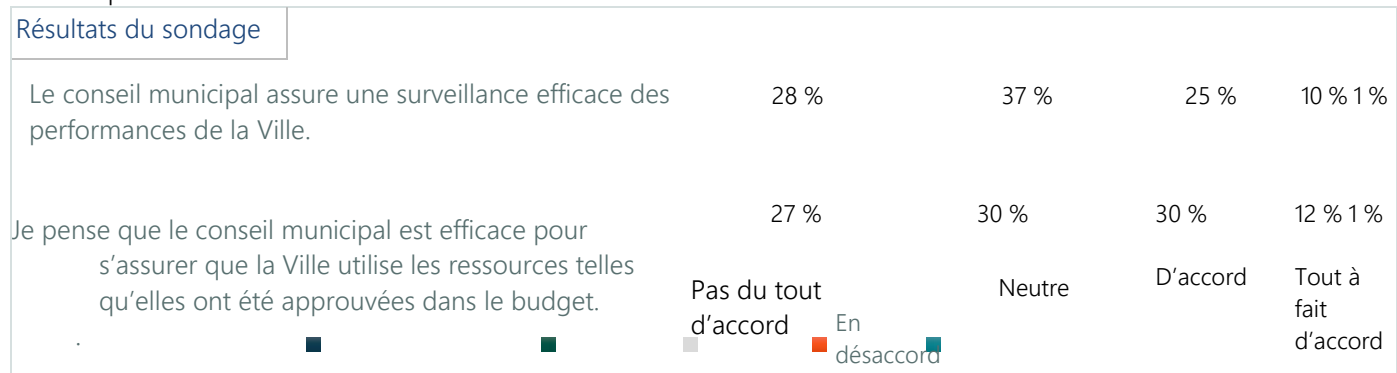
L'absence d'un plan stratégique comportant des priorités, des objectifs et des cibles, ainsi que des mesures par rapport à ces cibles, est un thème important qui ressort des commentaires individuels et collectifs. De nombreux participants ont fait remarquer que, bien qu'il semble y avoir un grand nombre de plans, de rapports et de recommandations, on ne sait pas exactement quelles questions sont prioritaires, et les allocations budgétaires ne reflètent pas nécessairement ces décisions. Certains ont fait remarquer que l'on pouvait supposer que les priorités de la Ville correspondaient à l'affectation du budget, d'autres ont indiqué que le budget devrait être considéré comme un moyen de mettre en œuvre un plan stratégique, et non pas comme le plan lui-même. Un thème commun aux groupes de parties prenantes est que les budgets de la Ville doivent clairement indiquer comment ils reflètent ou soutiennent les politiques et les plans de la Ville.

En ce qui concerne les mesures et les rapports, les commentaires indiquent que, bien que les dépenses budgétaires fassent l'objet de rapports, il est nécessaire de comprendre ce que les investissements budgétaires tentent de réaliser, afin que les rapports puissent être axés sur les résultats. Des groupes et des particuliers ont suggéré que la présentation des indicateurs sous forme de tableau de bord fournirait aux résidents des renseignements précieux et faciles à comprendre.

Le rôle de surveillance du conseil municipal

Soixante-huit pour cent des personnes interrogées ne sont pas d'accord avec le fait que le conseil municipal veille à ce que la Ville se concentre sur les bons enjeux ou réponde aux priorités des résidents. Plusieurs groupes ont fait remarquer que les conseillers ne reçoivent pas de conseils sur leur rôle d'élaboration des politiques et de surveillance. Certains participants ont fait remarquer que les conseillers peuvent être pris dans les détails des préoccupations quotidiennes de leurs électeurs, plutôt que de se concentrer sur les questions de politique et de stratégie. D'autres estiment que les conseillers devraient être plus disponibles pour s'occuper des problèmes individuels des quartiers. Les personnes et les groupes ont reconnu que les responsabilités des conseillers en matière de surveillance de l'ensemble de la ville et de préoccupations des quartiers font qu'il leur est difficile de se concentrer sur leur rôle de surveillance de l'ensemble de la ville.

Vingt-deux pour cent des répondants au sondage statistique estiment que la Ville fait un excellent ou un bon travail pour s'assurer qu'elle fonctionne efficacement et correctement



Les commentaires formulés précédemment concernant la mesure dans laquelle la Ville utilise les commentaires recueillis

EXAMEN DE LA GOUVERNANCE DE LA VILLE DE WINNIPEG



Résumé de la participation publique

Juin 2021

dans le cadre des processus de participation (participation publique, délégations, représentations) s'appliquent également au rôle du conseil municipal pour ce qui est de s'assurer que la Ville répond aux priorités des résidents.

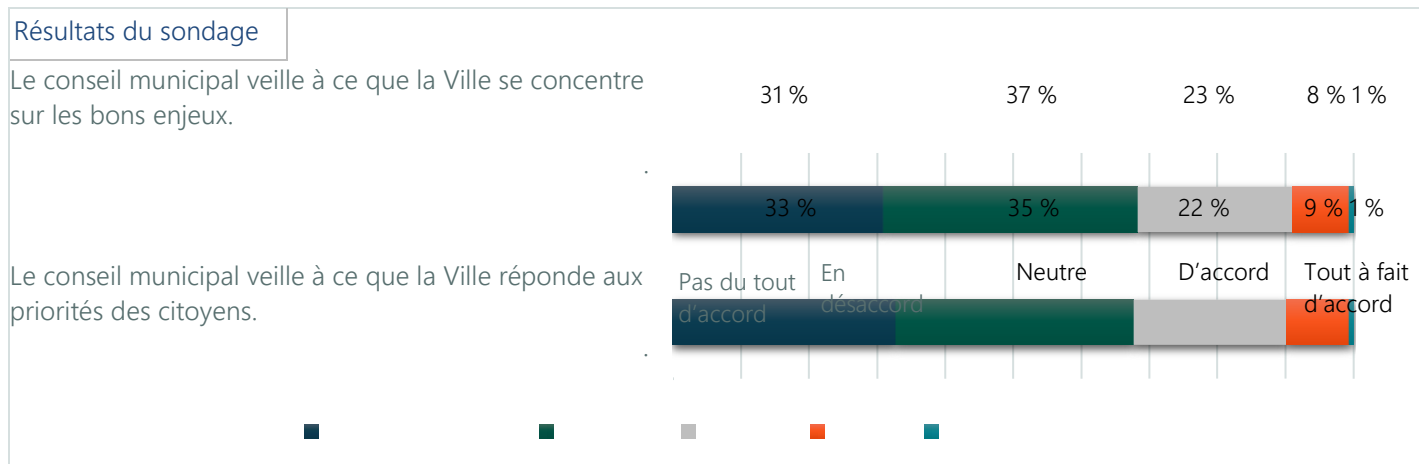


Tableau 3 – Thèmes clés de la participation publique concernant la surveillance du conseil municipal

Ce que nous avons entendu	Comment cela a été pris en compte dans les recommandations
La Ville a besoin d'un plan stratégique, d'indicateurs et de mesures. - Les budgets municipaux doivent montrer comment ils reflètent les politiques et les plans. - Les mesures et les rapports doivent refléter ce que nous essayons d'atteindre (résultats).	Les recommandations incluent l'établissement d'un plan stratégique global, comprenant un cadre pour suivre annuellement les progrès et revoir les priorités et les objectifs. Le plan stratégique comprendrait des objectifs politiques, des attentes en matière de services, des priorités en matière de ressources et des objectifs de performance pour la Ville. Le plan devrait être alimenté par les commentaires du public afin de garantir une compréhension claire des priorités des résidents. Les plans des services seraient ensuite alignés sur le plan stratégique.
Les participants sont divisés sur la question de savoir si les conseillers devraient se concentrer sur les questions stratégiques ou accorder plus d'attention aux problèmes des électeurs locaux.	Les recommandations comprennent l'élaboration d'un processus d'orientation officiel pour les membres du conseil municipal, comprenant des renseignements sur les principes de gouvernance et sur leurs rôles et responsabilités. L'information sur les rôles et les responsabilités doivent être communiquées au public pour l'aider à comprendre toutes les responsabilités de leur membre élu du conseil.

Processus de prise de décision du conseil municipal

Efficacité du conseil municipal

Soixante-deux pour cent des répondants au sondage ne sont pas d'accord pour dire que les questions devant être examinées par le conseil municipal sont traitées efficacement, et cinquante-neuf pour cent ne sont pas d'accord pour dire que les questions sont traitées en temps utile. Les commentaires reçus des groupes et des personnes ayant une expérience directe des processus du conseil municipal indiquent que la rapidité des décisions est affectée par les multiples niveaux de comités, les retards dans la réception des rapports ou le report des décisions, et les questions renvoyées à l'administration pour une étude plus approfondie. Ces parties prenantes ont expliqué que les longs délais peuvent avoir des répercussions négatives sur les initiatives si de nouveaux problèmes sont apparus, si les devis ont expiré ou si les données à l'appui des recommandations ne sont plus pertinentes ou exactes.

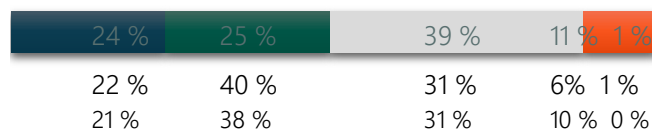
Certaines entreprises, certains groupes industriels et certains répondants au sondage ont fait remarquer que les multiples

processus et organismes d'audience pour les demandes et les appels en matière de planification et d'aménagement sont inefficaces.

Les résultats du sondage statistique sont similaires, treize pour cent des répondants indiquant que la Ville est excellente ou bonne pour prendre des décisions en temps utile.

Résultats du sondage

Les procédures d'appel garantissent que les décisions de la Ville sont équitables et conformes aux politiques.



Les questions devant être examinées par le conseil municipal ou ses comités sont traitées efficacement.

Les questions devant être examinées par le conseil municipal ou ses comités sont traitées en temps utile.

Pas du tout d'accord En désaccord Neutre D'accord Tout à fait d'accord

Efficacité du processus décisionnel du conseil municipal

Seulement 12 % des répondants au sondage en ligne étaient d'accord pour dire que les processus d'appel actuels garantissent que les décisions de la Ville sont équitables et conformes aux politiques. Quarante-neuf pour cent étaient en désaccord ou pas du tout d'accord. Les groupes intéressés par les questions d'aménagement immobilier ont fait remarquer que les possibilités d'appel des demandes d'aménagement sont limitées et que le processus ne fait que déplacer les questions d'un comité à un autre. Vingt-sept pour cent des répondants au sondage en ligne ont convenu qu'ils croyaient que le conseil municipal prenait en général des décisions en fonction de ce qu'il estime être les intérêts fondamentaux de la Ville; quarante-huit pour cent n'étaient pas d'accord. Les commentaires écrits du sondage comprenaient des préoccupations générales concernant les conflits d'intérêts et l'éthique dans les décisions de la Ville.

Renseignements disponibles

Un thème majeur dans les commentaires du public est que les conseillers n'ont pas suffisamment de temps pour absorber une quantité écrasante de renseignements lorsqu'ils sont reçus quelques jours seulement avant les réunions, en particulier si l'ordre du jour est chargé (par exemple, lorsque les budgets sont ajoutés aux ordres du jour réguliers). De nombreux participants ont fait remarquer qu'il semble que les conseillers doivent avoir accès à des ressources pour les aider dans leur analyse, tant en termes d'expertise que de volume de renseignements. De nombreux participants ont également fait remarquer que les membres du comité exécutif ont accès plus tôt à l'information et à certains renseignements que les autres conseillers n'ont pas. Comme indiqué précédemment dans la section sur l'information disponible au public, les rapports verbaux lors des réunions ont également une incidence sur la capacité du conseil municipal à prendre des décisions efficaces.

Plusieurs participants aux groupes de discussion ont fait remarquer que les services administratifs de la Ville sont très cloisonnés, ce qui peut entraîner la transmission de renseignements incomplets ou contradictoires au conseil municipal pour la prise de décision.

Qualité des décisions

L'incohérence des décisions prises par le conseil municipal et les comités est un thème majeur des commentaires du public. La plupart des références concernaient des questions d'aménagement immobilier. En général, les résidents individuels et les groupes ont fait remarquer que de nombreuses décisions ne sont pas conformes aux plans, règlements et politiques existants. Beaucoup ont fait remarquer que le système des quartiers encourage les décisions centrées sur les quartiers plutôt que sur la ville dans son ensemble, les décisions étant souvent influencées par des électeurs locaux qui se font entendre. Le manque de priorités claires a été mentionné par certains comme ayant une incidence sur la cohérence des décisions. Les groupes d'entreprises et d'industries se sont dits préoccupés par le fait que les incohérences dans la prise de décision peuvent avoir des répercussions négatives sur les investissements potentiels dans la ville.

Certains groupes communautaires ont suggéré qu'en plus d'être cohérents, les critères de toutes les décisions devraient être élargis pour inclure les répercussions sur l'environnement, la santé publique et la justice sociale.

Plusieurs groupes et résidents individuels ont fait remarquer que les membres du conseil municipal n'ont pas l'expertise requise pour prendre des décisions sur des questions complexes telles que la planification et l'aménagement. Certains ont suggéré que ces questions soient décidées par l'administration de la Ville ou par le comité d'orientation permanent qui possède l'expertise nécessaire.

Les avis divergent quant à l'influence que l'opinion publique devrait avoir sur les décisions prises par le conseil municipal. Certaines parties prenantes du monde des affaires et de l'industrie estimaient que les décisions devraient être fondées sur des priorités à long terme telles que les avantages économiques pour la ville.

Les groupes communautaires et de nombreux résidents individuels estimaient que leur contribution devrait avoir plus de poids et, plus particulièrement en ce qui concerne les décisions relatives à la planification et à l'aménagement, que la voix des résidents du quartier devrait avoir plus d'influence que celle des promoteurs ou d'autres personnes extérieures au quartier. Les résidents individuels, les groupes communautaires, les groupes d'affaires et les groupes industriels ont tous estimé que leur contribution devrait influencer davantage la prise de décision.

Les préoccupations exprimées ci-dessus concernant les incohérences dans la prise de décision et la mesure dans laquelle les représentations du public sont prises en compte dans la prise de décision concernent également les processus d'appel.

Vingt pour cent des répondants au sondage statistique ont estimé que la Ville était excellente ou bonne dans la prise de décisions équitables. Quarante-cinq pour cent ont estimé que la Ville faisait un travail passable.

Résultats du sondage en ligne



Tableau 4 – Thèmes clés de la participation publique concernant les processus décisionnels du conseil municipal

Ce que nous avons entendu	Comment cela a été pris en compte dans les recommandations
Les décisions du conseil municipal ne sont pas efficaces ou opportunes. Les multiples niveaux de révision, les organismes d'audience, les réunions sont inefficaces.	Les recommandations comprennent : - Abandonner la pratique des examens informels des rapports administratifs avant leur présentation au conseil municipal ou au comité. - Supprimer l'étape de recommandation du comité exécutif entre les comités d'orientation permanents et le conseil municipal. - Rationaliser le processus de demande d'aménagement immobilier.
Les membres du conseil municipal ne disposent pas de suffisamment de temps et de ressources pour absorber les documents de l'ordre du jour.	Les recommandations comprennent : - Fournir à tous les membres du conseil municipal un accès égal aux ressources, aux renseignements et aux analyses. - Éliminer l'étape de recommandations du comité exécutif entre les comités d'orientation permanents et le conseil municipal réduirait le nombre de questions et de documents à l'ordre du jour du comité

	exécutif.
Les décisions du conseil municipal sont incohérentes et centrées sur les quartiers, et elles ne suivent pas les règlements et politiques établis. • Les membres du conseil municipal n'ont pas l'expertise nécessaire pour prendre des décisions en matière d'aménagement immobilier.	Il est recommandé de retirer les décisions sur les questions d'aménagement immobilier des comités municipaux et de les faire entendre par un organe neutre doté d'une expertise technique.

Ce que nous avons entendu	Comment cela a été pris en compte dans les recommandations
Les membres du comité exécutif ont accès à des renseignements que les non-membres du comité exécutif n'ont pas.	Les recommandations comprennent la fourniture à tous les membres du conseil municipal d'un accès égal à l'information et aux analyses. (Voir aussi <i>Structures de gouvernance de la Ville</i>)

Structures de gouvernance de la Ville

De nombreux groupes de parties prenantes et plusieurs répondants au sondage ont fait des commentaires sur des structures spécifiques du conseil municipal, notamment le comité exécutif, les comités municipaux et les quartiers.

Comité exécutif

Le comité exécutif a été le sujet le plus fréquemment abordé dans les commentaires du sondage et un thème commun dans les discussions de groupe et les soumissions écrites. Les opinions varient quant aux pouvoirs du comité exécutif et à la manière dont ses membres sont nommés. La majorité des commentaires affirment qu'en tant que majorité du conseil municipal (avec le maire suppléant et l'adjoint au maire suppléant), le comité exécutif a trop de pouvoir. Parmi ceux qui ont exprimé ce point de vue, beaucoup ont suggéré que les nominations au comité exécutif soient faites par le conseil municipal. Un plus petit nombre a suggéré des options de rotation pour les postes de président de comité d'orientation permanent, de maire suppléant et de maire suppléant intérimaire. Certains commentaires connexes suggèrent que le maire suppléant et l'adjoint au maire suppléant soient nommés parmi les membres actuels du comité exécutif. Un nombre plus restreint de participants a suggéré de supprimer complètement le comité exécutif. Une minorité de groupes de parties prenantes et de répondants individuels sont d'accord avec la structure et le processus de nomination actuels (modèle du maire fort), affirmant que, comme dans le système fédéral ou provincial, le maire a le droit d'exercer son mandat.

De nombreux participants ont fait remarquer que les membres du comité exécutif ont accès à des informations pour la prise de décision que les autres membres du conseil n'ont pas, ce qui réduit la transparence et nuit à la prise de décision efficace. Les groupes communautaires et les résidents ont indiqué que si le conseiller de leur quartier ne fait pas partie du comité exécutif, leurs préoccupations et leurs initiatives sont moins susceptibles d'être prioritaires.

Comités municipaux et structure des quartiers

Comme indiqué précédemment, le manque d'expertise des comités municipaux en matière de planification et d'aménagement et le manque de cohérence de leurs décisions ont suscité des inquiétudes. D'autre part, de nombreux groupes communautaires et résidents individuels ont exprimé leur désir de s'exprimer sur les questions d'intérêt local lors des réunions des comités municipaux. Certains représentants de groupes ont indiqué qu'ils aimeraient pouvoir proposer des points à l'ordre du jour des réunions des comités municipaux. De nombreuses organisations de résidents ont indiqué qu'elles aimeraient que les groupes consultatifs de résidents soient rétablis, éventuellement en remplacement des comités municipaux.

De nombreux participants ont fait remarquer que la structure des quartiers encourage la prise de décision centrée sur le quartier, et certains ont suggéré que les conseillers soient élus au suffrage universel. D'autres estiment que les quartiers sont trop grands et devraient être plus petits, afin que les conseillers puissent mieux répondre aux préoccupations de leurs électeurs. Certains organismes communautaires ont fait valoir que les conseillers devraient être obligés de vivre dans le quartier qu'ils représentent.

Plusieurs participants au sondage et aux groupes de discussion ont fait remarquer que le centre-ville devrait être un quartier à part entière. Ils ont fait remarquer que la répartition actuelle du centre-ville entre trois quartiers ne représente pas correctement la démographie du centre-ville et les préoccupations du secteur.

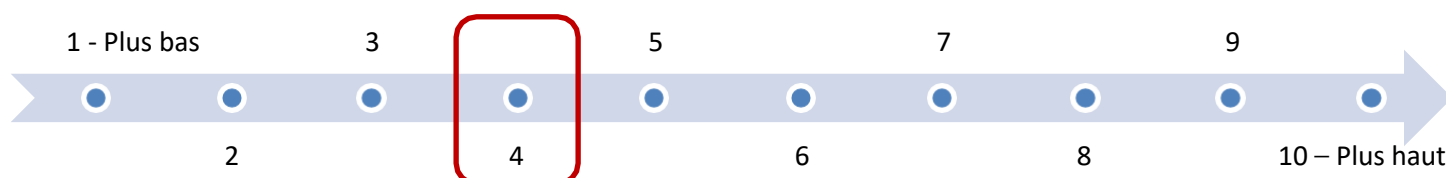
Tableau 5 – Thèmes clés de la participation publique concernant les structures de gouvernance de la Ville

Ce que nous avons entendu	Comment cela a été pris en compte dans les recommandations
Le comité exécutif a trop de pouvoir et un accès inéquitable à l'information. Les membres du comité exécutif devraient être nommés par le conseil municipal.	Les recommandations comprennent : - Fixer un nombre maximum de nominations par le maire ou la mairesse afin de garantir que ces nominations, plus le maire ou la mairesse, ne dépassent pas 50 % du conseil municipal. - Fournir à tous les membres du conseil municipal un accès égal à l'information et aux analyses. - Fournir des rapports directement au comité d'orientation permanent sans vérification préalable par le comité exécutif. - Permettre au comité d'orientation permanent de faire des recommandations directement au conseil municipal. - Mettre au point un mécanisme permettant de s'assurer que tous les quartiers sont raisonnablement représentés au sein du comité exécutif au fil du temps.
Le centre-ville n'est pas adéquatement représenté lorsqu'il est divisé en trois quartiers.	La structure des quartiers n'entrait pas dans le cadre de cet examen de la gouvernance.
La structure des quartiers encourage la prise de décision centrée sur les quartiers. <i>(Voir aussi Efficacité du processus décisionnel du conseil municipal)</i>	Il est recommandé de retirer les décisions sur les questions d'aménagement immobilier des comités municipaux et de les faire entendre par un organe neutre doté d'une expertise technique.
Les résidents et les groupes communautaires veulent disposer d'un moyen pour donner leur avis, qu'il s'agisse d'un comité municipal ou d'une autre structure.	Les recommandations visent notamment à s'assurer que le public est averti de manière adéquate et a la possibilité de participer aux audiences publiques et aux réunions des comités et du conseil municipal.

Satisfaction générale à l'égard de la gouvernance de la Ville

Résultats du sondage

Score moyen sur 10 = 4



Priorités en matière d'amélioration des pratiques de gouvernance du conseil municipal

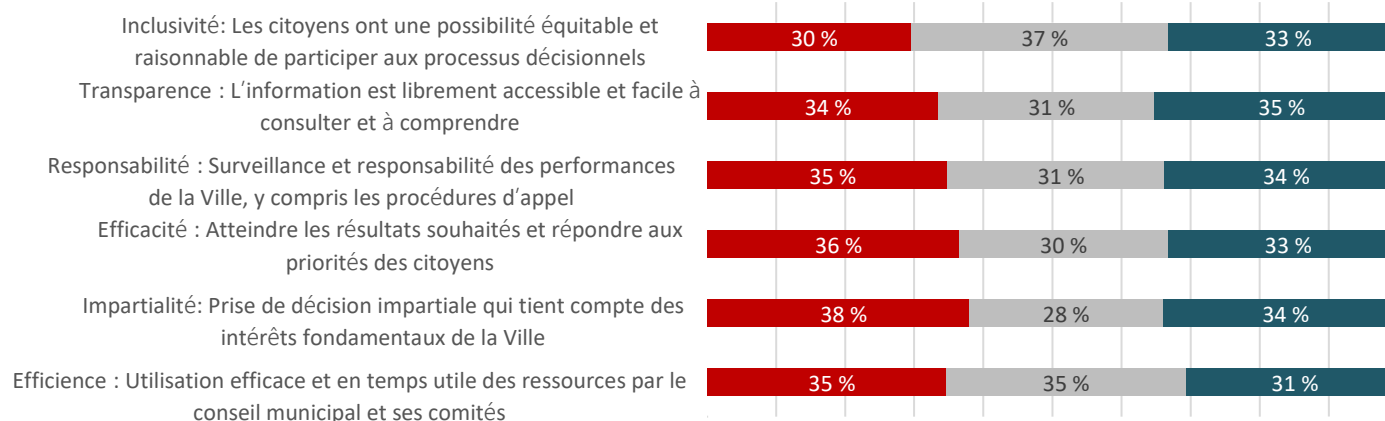
Les répondants à l'enquête devaient indiquer, sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure ils estimaient qu'il était prioritaire pour le conseil municipal d'améliorer ses pratiques de gouvernance actuelles en vertu de chaque principe. Il y a eu très peu

de différence dans l'évaluation moyenne de la priorité pour chaque principe de gouvernance; l'évaluation moyenne de la priorité pour chacun se situait entre 5 et 6.

Résultats

Priorité du conseil municipal pour améliorer les pratiques de gouvernance

■ Faible (1-3) ■ Moyen (4-7) ■ Haute (8-10)



Les 20 principaux thèmes contenus dans les commentaires ouverts du sondage en ligne

Les répondants au sondage en ligne étaient invités à faire part de tout autre commentaire ou préoccupation concernant la gouvernance de la Ville de Winnipeg par le conseil municipal. Nous avons reçu plus de 530 commentaires, couvrant un large éventail de sujets, y compris ceux qui ne sont pas liés à la gouvernance de la Ville, comme la circulation, le transport ou des infrastructures spécifiques. Les 20 thèmes les plus fréquemment mentionnés concernant la gouvernance de la Ville de Winnipeg sont présentés ci-dessous.

Thème	n°
Le comité exécutif a trop de pouvoir – les membres ont un accès inéquitable à l'information et la capacité d'influencer les rapports administratifs.	78
Les conseillers non membres du comité exécutif n'ont pas un accès complet et opportun à l'information et aux rapports.	22
Les comités ou le conseil n'écoutent pas l'opinion des résidents – les commentaires des consultations publiques, des délégations et des soumissions ont peu d'impact sur les décisions.	41
Le comité ou le conseil semble avoir déjà pris sa décision avant que le public ne puisse s'exprimer sur une question.	13
Les renseignements mis à la disposition du public doivent être plus opportuns, plus faciles d'accès, plus faciles à comprendre et communiqués de manière proactive.	40
La Ville a besoin d'un plan stratégique, d'indicateurs et de mesures.	38
Les décisions des comités et du conseil municipal sont biaisées en faveur des promoteurs et des autres intérêts des entreprises.	38
Mauvaise supervision des opérations de la Ville (y compris la conduite du personnel).	36
Désir d'une plus grande participation des résidents à la prise de décision, y compris les conseils consultatifs, les plébiscites, les commentaires sur les points de l'ordre du jour, etc.	27
Le système des quartiers favorise les intérêts individuels, le marchandage et a un effet négatif sur l'efficacité et la cohérence de la prise de décision.	30

EXAMEN DE LA GOUVERNANCE DE LA VILLE DE WINNIPEG



Résumé de la participation publique

Juin 2021

Les décisions du comité ou du conseil municipal sont biaisées en faveur de groupes d'intérêts particuliers.	30
Processus inefficaces du conseil municipal – multiples couches de comités, rapports supplémentaires demandés, rapports prenant trop de temps.	21

Thème	#
Traitement irrespectueux des résidents par les membres du conseil municipal et des comités, ainsi que par le personnel de la Ville.	17
Les réunions des comités et du conseil municipal ne sont pas facilement accessibles au public (heure de la journée, durée, processus de localisation). La participation par Zoom est une amélioration.	16
Préoccupations spécifiques concernant les audiences et les appels en matière de planification et de propriété. Incohérence des décisions prises par les comités et le conseil; non-respect de leurs propres politiques, plans et règlements.	16 15
Préoccupations générales concernant l'éthique, les conflits d'intérêts.	16
La participation publique devrait être plus accessible et inclusive, et avoir une incidence sur les décisions du conseil municipal.	14
Transparence et responsabilité médiocres.	14
Faible attention portée aux questions locales par les conseillers.	12
Les décisions des membres du conseil municipal sont prises pour leur bénéfice personnel, leurs projets favoris, et non dans les intérêts fondamentaux de la Ville.	11
Nous avons besoin de plus d'action, moins d'études.	11
Les plébiscites ne devraient pas être utilisés pour décider des questions importantes – les dirigeants devraient étudier, décider de ce qui est le mieux pour la Ville.	11

Principales conclusions de l'enquête de Probe Research

Le texte qui suit est extrait du rapport de Probe Research. Le rapport détaillé figure à l'annexe C.

« Une forte majorité de Winnipegois estime avoir une certaine compréhension du processus de gouvernance de la Ville, mais indique que ce processus n'est pas particulièrement opportun, efficace ou accessible pour eux en tant que citoyens. Malgré cette impression négative, une proportion importante de Winnipegois, 59 %, ont essayé de faire entendre leur voix à l'hôtel de ville – au moins en répondant à un sondage en ligne sur une question concernant la ville. Là encore, leur évaluation de l'expérience de participation aux décisions de l'hôtel de ville tend à être plus négative que positive.

- Huit Winnipegois sur dix estiment avoir au moins une compréhension de base de la façon dont leur ville est gouvernée, les hommes, les Winnipegois les plus âgés et les personnes ayant un statut socio-économique élevé étant les plus confiants dans leur compréhension de la gouvernance civique.
- Seulement un Winnipegois sur six estime qu'il est relativement facile de trouver de l'information sur les décisions de la Ville et de comprendre cette information une fois qu'elles ont été trouvées.
- De même, une proportion relativement faible de Winnipegois estime que le processus décisionnel de la Ville est équitable, rapide et ouvert à l'apport du public. Un Winnipegois sur cinq estime que la Ville prend des décisions équitables. Cependant, près de quatre sur dix jugent que la capacité de la Ville à prendre des décisions en temps opportun est « médiocre », et presque la même proportion affirme également que la Ville ne fait pas un bon travail pour assurer un accès raisonnable aux commentaires du public. De même, les Winnipegois donnent une mauvaise note à la Ville quant au niveau de responsabilité qu'elle fournit au public.
- Les Winnipegois n'approuvent qu'un peu plus la capacité de la Ville à s'assurer que le gouvernement civique fonctionne efficacement, un sur cinq la jugeant bonne ou excellente.
- Près de six Winnipegois sur dix ont essayé – au moins d'une manière modeste, par exemple en répondant à un

sondage – d’influencer une décision de l’hôtel de ville. Cependant, la plupart d’entre eux ont trouvé le processus moins que satisfaisant à divers égards. Ils sont un peu plus enclins à dire que le processus était facile à comprendre, mais ils sont particulièrement convaincus que les décideurs ne souhaitent pas entendre leur point de vue. »

Prochaines étapes

Les principales conclusions de la participation des parties prenantes et du public ont été prises en compte, de même que les conclusions du rapport préliminaire (état actuel et comparaison avec d'autres villes canadiennes), pour alimenter le rapport de recommandations de MNP visant à améliorer les structures et les processus de gouvernance de la Ville. Le rapport de recommandations sera soumis au conseil municipal en hiver 2021/22 pour examen.

Annexes (document séparé)

Annexe A – Résultats du sondage en ligne

Annexe B – Résultats de l'outil d'idées

Annexe C – Résultats du sondage statistique de Probe

Annexe D – Soumissions écrites

Annexe E – Liste des organismes qui ont participé à un groupe de discussion

Annexe F – Matériel promotionnel (annonces sur Facebook et Twitter, annonces dans les journaux)

Annexe G – Outils de collecte de données

- o Sondage
- o Guide des soumissions écrites/Guide des questions pour les groupes de discussion
- o Présentation de l'événement public et questions